



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mars 2017

Présents : Mesdames Marie Donat, Camille Rousseau, Lauriane Ranchon, Ameline Diénot
Messieurs Robert Cartier, Louis Wallaert, Gérard Cote, Jean-Christophe Héry

Pouvoir : David Monon à Ameline Diénot
Christian Ville à partir de 21h30

Secrétaire de séance : Lauriane Ranchon

1. Approbation du compte-rendu du 16/02/2017

Vote Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

2. Finances : comptes de gestion et compte administratifs – affectation de résultats

Budget Principal

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice.....	112 872,62 €
Recettes de l'exercice.....	145 509,32 €
Excédent de clôture.....	32 636,70 €
Déficit antérieur reporté.....	- 47 782,69 €
Restes à réaliser en dépenses.....	23 191,34€

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice.....	175 526,84 €
Recettes de l'exercice.....	200 170,41 €
Excédent de clôture.....	24 643,57 €
Excédent antérieur reporté.....	387 878,07 €
Virement à la section d'investissement au D001.....	15 145,99 €

Affectation de résultat au budget primitif 2017 comme suit :

- 36 337,33 € à la section d'investissement en recettes – article 1068
- 374 184,31 € à la section de fonctionnement en recettes - article 002

Budget M49 Service des Eaux

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice.....	30 017,12 €
Recettes de l'exercice.....	19 798,00 €
Déficit de clôture.....	10 219,12 €
Déficit antérieur reporté.....	1 311,23 €

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice.....	38 896,92 €
Recettes de l'exercice.....	34 189,88 €
Déficit de clôture.....	- 4 707,04 €
Déficit antérieur reporté.....	- 7 895,58 €

Affectation de résultat au budget primitif 2017 comme suit :

- 11 530,35 € à la section d'investissement en dépenses – article 001
- 12 602,62 € à la section de fonctionnement en dépenses - article 002

Vote pour l'approbation des comptes de gestion et administratifs 2016 Sortie de R. Cartier (Maire)

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

3. Vote des taux de contributions directes

Proposition de maintenir les mêmes taux que l'année dernière

- Taxe d'habitation (T.H.) :	12,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.B.) :	20,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (T.F.N.B.) :	131,59 %

Ce qui correspond en 2017 à 67 863 €

Vote pour le maintien des taux :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

4. Finances : budget 2017

Budget principal de la commune (M14)

Section de fonctionnement :	566 404,31 €
Section d'investissement :	647 137,63 €

Budget du service des eaux (M49)

Section de fonctionnement :	82 268,62 €
Section d'investissement :	45 134,35 €

Vote du budget 2017

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

5. Dématérialisation des actes de préfecture

Le principe avait déjà été voté en janvier 2017, néanmoins la Préfecture demande à ce que la délibération soit plus explicite.

Le Conseil municipal autorise :

- la collectivité à recourir à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire par voie électronique ;
- la dématérialisation des documents budgétaires (BP, BS, DM, CA)
- le Maire à signer la future convention avec le représentant de l'Etat dans le département.

Vote pour la dématérialisation des actes de Préfecture

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

6. Rénovation thermique camping : contrat AURA et subvention Département de l'Isère

L'estimation pour la réalisation d'une extension est de 75 000 HT. Au regard de la fourchette de prix, un appel d'offre sera obligatoire. Les travaux pourraient commencer cet hiver après procédure d'appel d'offres.

Vote pour le lancement des demandes de subventions

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

7. Vitrail Trézanne – demande de subvention Département de l'Isère

Vote autorisant le maire à déposer un dossier de demande de subventions

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

8. Mise en conformité électrique et éclairage public

Fin du chantier en septembre 2017. Il est demandé à ce que l'espace de dégagement et la route situés en haut de la Grange Martin soit sécurisé par un éclairage, notamment pendant l'hiver. Essai en rallumant le point 23 ou 24 pour voir si cela permet d'éclairer cet espace.

Vote pour le déclenchement des travaux en 2 phases

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

9. Sécurité routière : subvention Département de l'Isère

Vote pour une demande de subvention

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

10. Abandon subvention voirie route des Scées

Pour : 7 Abstention : 2 Contre : 0

11. Vente et bornage parcelle AB43

Le terrain d'une surface de 120 m2 est en vente au prix de 35 euros/m2 (soit total 4200€).

Vote autorisant le maire à signer la vente du terrain au prix indiqué et opérations annexes.

Pour : 9 Abstention : 2 Contre : 0

Arrivée de Christian Ville

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

12. Installation des poubelles

Au regard du volume croissant des déchets recyclables, il est pertinent de regrouper systématiquement les poubelles grises avec celles dédiées au tri. Ainsi, il ne sera pas installé de poubelles grises près de la salle de fêtes et aux Condamines.

Un ensemble de 4 poubelles (grises+ tri) est prévu au camping, à la sortie du village, et à Trézanne. La commune demandera également l'installation d'un tel ensemble au Chauplanon.

Repositionnement de l'espace « poubelle » à l'entrée du village : emplacement en carré à la place de la butte, plus haut que l'emplacement actuel.

A Trézanne, les poubelles seront installées à l'entrée du hameau avant le chemin du pas de l'escalier si le département donne son accord.

13. Décisions administratives : Point reporté

14. Point travaux rénovation thermique

Bonne avancée du chantier globalement. Le retard pris au mois de janvier se rattrape petit à petit. Il n'est pas sûr que la salle du conseil soit totalement terminée pour le premier tour de l'élection présidentielle.

15. Voiture

Le C15 n'est plus en état de marche (consommation très élevée (25L /100). La commune recherche un utilitaire essence pour un budget d'environ 5000 €.

16. Voirie PATA – neige

Le PATA coûte 5000 / 6000 € par an. Ne serait-il pas plus intéressant de réfléchir à un programme d'investissement ?

17. Atelier bois

Une personne souhaite faire un don à la commune de matériel de découpe de bois. Voir si cela est aux normes.

18. CCAS – CMJ – Club Baobab

CCAS : la commune souhaiterait voir émerger sur son territoire un projet de logement dédié à des personnes en perte d'autonomie. La commune céderait un terrain, un bailleur social (ou une autre solution alternative) porterait le projet.

CMJ : le conseil s'est réuni pour la deuxième fois.

Le Club Baobab rassemble les anciens maires et des anciens élus de la commune pour réfléchir à son avenir.

19. Loup

La commune recense les témoignages directs des personnes ayant aperçu un loup aux environs de Saint Martin de Clelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 23h00.